

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2025



Mairie de TILLOY ET BELLAY
25 route nationale
Tel : 03.26.66.90.69
Mail : mairie.tilloyetbellay@orange.fr
Site : www.tilloy-et-bellay.fr

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent
- Décision modificative du budget
- Délibération assurance statutaire CDG
- Délibération approbation rapport de gestion SPL-XDEMAT
- Points divers
- Questions diverses

En présence de :

M. Christian CARBONI, Maire, Mme Angélique CHASSAING, MM. Pascal CACHIER, Jean-Baptiste MICHEL, Florian LE ROUX, Olivier RAGOUILIAUX et Christophe TESTI.

Absents : Mme Melissa PARISOT
M. Freddy LALLEMANT ayant donné pouvoir à M. Christian CARBONI

M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h13

M. Christophe TESTI est nommé secrétaire de séance.

● APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

M. le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu du dernier conseil municipal ?

Personne ne prenant la parole, l'assemblée approuve le compte-rendu du conseil municipal précédent à l'unanimité.

● DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET

M. le Maire explique à l'assemblée que la rédaction de la délibération de la décision modificative du budget votée en juillet, concernant le remboursement de l'emprunt, ne convient pas et qu'il est nécessaire de la corriger telle que demandée par la trésorerie.

Après en avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

● DÉLIBÉRATION ASSURANCE STATUTAIRE CENTRE DE GESTION

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune adhère à un service d'assurance statutaire, lequel prend en charge les salaires des agents en congé maladie. Le contrat actuel se termine au 31/12/2025, il est donc nécessaire de délibérer afin de renouveler l'adhésion à ce service.

Après en avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

● DÉLIBÉRATION APPROBATION RAPPORT DE GESTION SPL-XDEMAT

M. le Maire résume le rapport de gestion 2024 de la société publique et rappelle l'utilité de la plateforme de dématérialisation et des outils mis à disposition des communes. Le nombre d'actionnaires et le chiffre d'affaires sont toujours croissants.

M. le Maire demande à passer au vote :

VOTE : POUR : 8 - CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

● POINTS DIVERS

Plusieurs points sont abordés :

♦ M. Christophe TESTI indique que les colis des aînés sont prêts, ils seront distribués le 19/12/25.

Le repas du CCAS s'est bien passé, une trentaine de personnes y ont participé.

-Concernant l'école, suite à quelques inquiétudes par rapport à la baisse des effectifs, une rencontre a eu lieu avec l'inspectrice d'académie, pas de fermeture de classe envisagée à ce jour, point sur les effectifs des différentes écoles de l'intercommunalité dans l'objectif d'harmoniser la méthode de répartition des coûts de fonctionnement. Une nouvelle directrice a été nommée.

M. Christophe TESTI dit souhaiter mettre en place le référentiel « Qualiville » au Syndicat scolaire et l'avoir proposé également aux maires des communes de l'intercommunalité.

◆ M. le Maire rappelle :

- la date de la cérémonie des vœux qui se déroulera le 17 janvier 2026. La cérémonie sera simple comme en toute période de réserve électorale.
- qu'il faut penser à installer les décorations de Noël.
- qu'il remercie vivement les membres de la Tillotine, les bénévoles et les personnes qui ont réalisé le service pour la soirée Beaujolais à laquelle 98 personnes ont participé. L'animation était très bien, il y a eu du monde sur la piste toute la soirée.
- Elections municipales le 15 et 22 mars 2026, les membres du Conseil seront mobilisés pour la tenue du bureau de vote.
- Travaux sur les routes départementales de la commune :
RD3 : les devis des feux et des travaux de raccordement sont signés. Les travaux devraient débuter avant Noël.
RD466 : un feu mixte (solaires/électriques) sera installé, le devis de déplacement de l'écluse est également signé.

● QUESTIONS DIVERSES

- M. Olivier RAGOUILIAUX demande si le branchement d'un éclairage sera bientôt fait à la salle ? M. le Maire répond que l'électricien qui avait commencé les travaux n'est pas revenu finir. Le contrat a donc été dénoncé. Un autre devis a été demandé, celui-ci est trop cher pour ne brancher qu'une lampe. Renseignement a donc été pris ailleurs.

M. Florian LE ROUX :

- Rappelle qu'il faut étudier l'alimentation de l'armoire chauffante de la salle et dit qu'il se charge de regarder à cela.
- Dit qu'il faut peut-être installer un répéteur wifi pour avoir internet à la salle depuis la box de la mairie.
- M. le Maire remercie les personnes qui ont préparé à la Tartelette, l'assise pour l'installation de la table pique-nique.
- M. Olivier RAGOUILIAUX informe l'assemblée qu'une voiture a brûlée route de Saint Rémy, les gendarmes sont intervenus sur les lieux du sinistre. Il s'agissait d'une voiture volée. M. le Maire indique ne pas avoir été informé de cet incident par les gendarmes.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres questions ou des observations.

Personne ne prenant la parole, Monsieur le Maire remercie les membres présents et lève la séance.

La séance est levée à 19h49.
